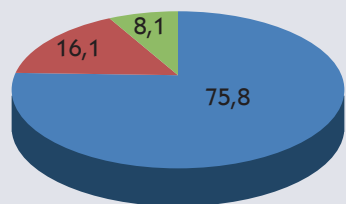


Classification des superficies en hectare



■ 0-2HA ■ 2-5HA ■ 5HA+

Les superficies de 0–2 ha constituent la majorité (75,8%) des parcelles des ménages, les parcelles de plus de 5 ha constituent 8,1% de l'ensemble.

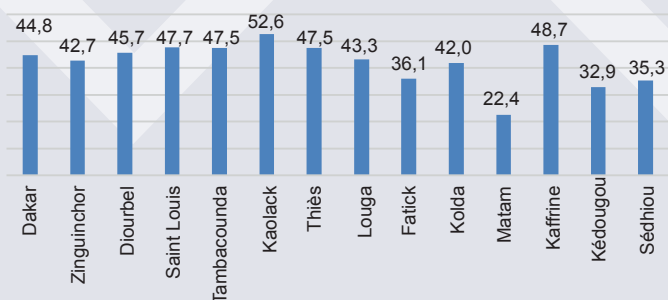
Des écarts faibles entre les temps de travail des hommes et des femmes

Sexe	Moyenne	Ecart-type	Min	Max
Masculin	43,5	18,8	1,0	97,0
Féminin	43,7	18,6	1,0	97,0
Ensemble	43,6	18,7	1,0	97,0

- Les membres des ménages producteurs de céréales sèches travaillent en moyenne 43,6 heures par semaine.

- Parmi ces membres, les femmes travaillent un peu plus que les hommes, 43,7 heures contre 43,5 heures.

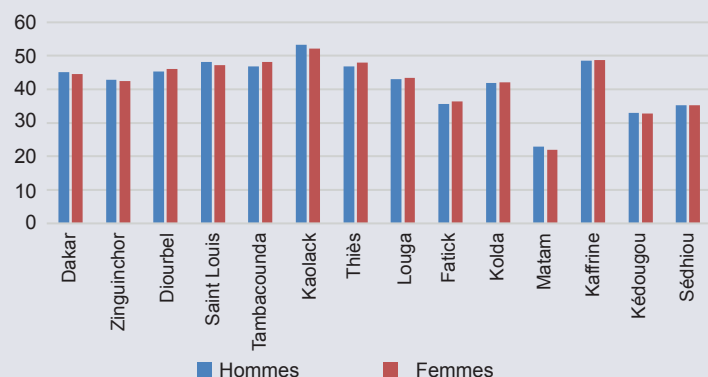
Nombre d'heures de travail au champ par semaine



- Les ménages de Kaolack, Kaffrine, Saint Louis, Tambacounda et Thiès sont ceux qui consacrent le plus de temps à la culture des céréales sèches.

- Les ménages des régions de Matam, Kédougou et Sédhiou sont ceux qui consacrent le moins d'heures aux cultures des céréales sèches.

Nombre d'heures de travail par sexe



- Les régions de Dakar, Ziguinchor, Saint Louis, Kaolack, Matam, Kédougou, le nombre d'heures consacré en moyenne par les hommes pour les cultures de céréales sèches est un plus élevé que celui des femmes.

- A l'inverse, pour les régions de Diourbel, Tambacounda, Thiès, Louga, Fatick, Kolda, Kaffrine, le temps consacré en moyenne par les femmes pour les cultures de céréales sèches est un plus élevé.
- Il faut cependant noter que les écarts de temps de travail entre les hommes et les femmes sont toujours faibles (moins de 2 heures).



FEED THE FUTURE
The U.S. Government's Global Hunger & Food Security Initiative



**MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET
DE L'EQUIPEMENT RURAL**



PROJET D'APPUI AUX POLITIQUES AGRICOLES

INFORMATIONS SUR NOS RÉSULTATS D'ENQUÊTES

Caractéristiques socio démographiques des ménages agricoles des ménages producteurs de céréales sèches



Auteurs :

Mr Mamadou Lamine SANE (DAPSA)
Mr Malick SOW (DAPSA)
El Hadj Mamadou Diouf NGOM (DAPSA)
Mlle NDIAYE (DAPSA)



Source : Enquêtes PAPA 2017¹

Des ménages dirigés en très grande majorité par des hommes

En moyenne, les ménages producteurs horticoles sont constitués de 14 membres dans la Vallée et de 12 membres dans les Niayes. La superficie cultivée est plus élevée dans les Niayes que dans la Vallée durant les deux saisons.

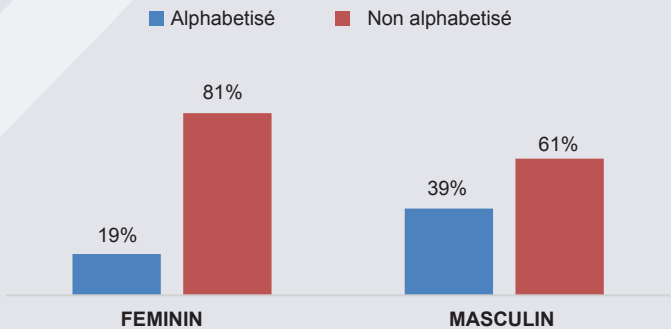
Tableau 1 : répartition (%) des ménages selon le sexe du chef de ménage

Localité	Féminin (%)	Masculin (%)
Dakar	1,7	98,3
Diourbel	10,6	89,4
Fatick	5,2	94,8
Kaffrine	2,2	97,8
Kaolack	3,0	97,0
Kédougou	8,0	92,0
Kolda	2,4	97,6
Louga	7,6	92,4
Matam	10,9	89,1
Saint-Louis	7,1	92,9
Sédhiou	4,5	95,5
Tambacounda	5,0	95,0
Thiès	11,4	88,6
Ziguinchor	17,6	82,4
National	6,9	93,1

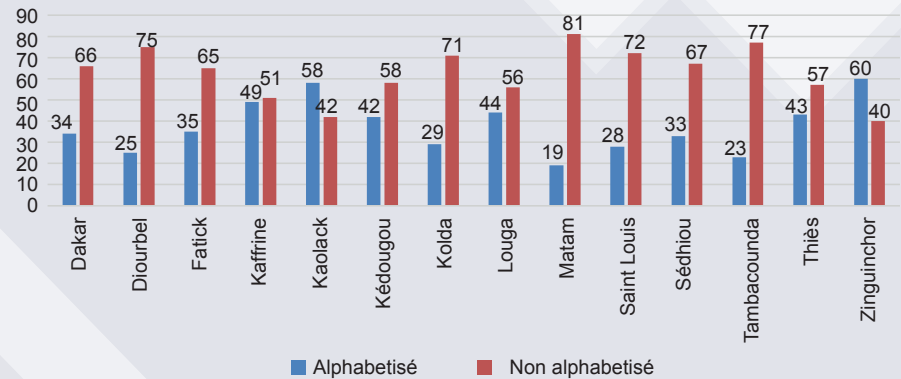
- Les ménages producteurs de céréales sèches sont dirigés à 93% par des hommes et seulement à 7% par des femmes
- Les régions où on rencontre le plus de chefs de ménages femmes sont : Ziguinchor, Thiès, Matam, Diourbel, et Kédougou.
- Les régions où on rencontre le moins de chefs de ménages femmes sont Dakar, Kaffrine, Kolda et Kaolack.

Des chefs de ménages peu alphabétisés

Les chefs de ménages producteurs de céréales sèches sont en majorité (63%) non alphabétisés ni en langue française ou arabe, ni dans aucune langue nationale. Ce niveau est encore plus élevé chez les femmes chefs de ménage (81%) alors que chez les hommes, il est de 61%.



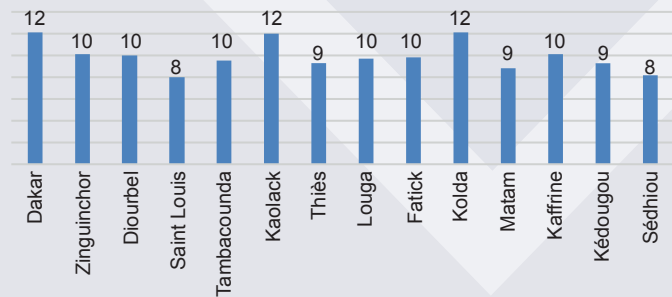
Alphabétisation des chefs de ménages



- Les régions de Matam, Tambacounda, Diourbel, Saint Louis et Kolda sont celles où les taux d’analphabétisme sont les plus élevés.
- Les régions de Ziguinchor, Kaolack, Kaffrine et Louga sont celle où ces taux sont les plus faibles.

Taille moyenne des ménages producteurs de céréales sèches

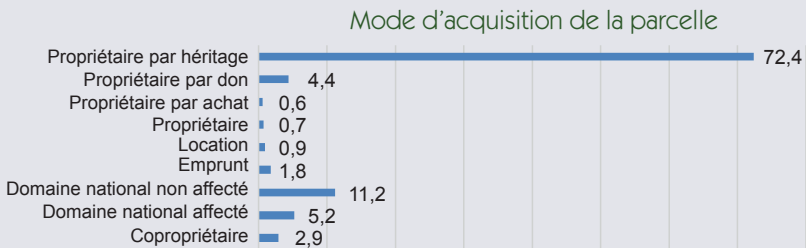
Répartition de la taille moyenne des ménages par région



- Au niveau national, un ménage producteur de céréales sèches compte en moyenne 10 individus. Nous notons une variabilité selon les régions.
- La taille moyenne du ménage est plus grande à Dakar, Kaolack et Kolda.
- Les régions de Saint Louis, Sédhiou et Kédougou ont les ménages qui ont une taille moyenne plus faible.

Un mode d'accès au foncier dominé par l'héritage et une prédominance des parcelles de petite taille

La grande majorité des chefs de ménage (72%) ont acquis leurs parcelles de cultures par héritage. Nous notons, très peu chefs de ménages de qui détiennent des parcelles louées (0.9%) ou achetées (0,6%).



¹ Enquête menée auprès de 4680 ménages dans les 42 départements agricoles du Sénégal